



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 14 décembre 2022

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00178** du                    - **9 DEC. 2022**  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

*HOMELOG*

Domicilié (e)                    Rue des Frères Montgolfier  
95500 Gonesse

En vue de la réalisation :        Installation de 12 panneaux photovoltaïques noires mates en  
surimposition à la toiture SUD OUEST  
du bâtiment pour une surface de 19.8 m<sup>2</sup> ( puissance de l'installation : 4.20 Kwc).  
Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction  
existante ou le profil du terrain.

Sur un terrain sis                    40 Rue Francis Martin  
Cadastré                                AI133

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

- **9 DEC. 2022**

Le Maire

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation  
la 3<sup>ème</sup> adjointe en charge du logement

*Philippe GAUDIN*

Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00178** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,